

02 juin 2014 -17:51

La Commission européenne sort la Belgique de la procédure de déficit excessif

Le Premier ministre Elio Di Rupo, le ministre du Budget Olivier Chastel et le ministre des Finances Koen Geens se réjouissent de la décision de la Commission européenne relative à la sortie de la Belgique de la procédure de déficit excessif initiée en 2009.

Cette décision démontre que le Gouvernement a diminué le déficit budgétaire d'une manière durable et que l'approche sérieuse avec laquelle les exercices budgétaires successifs ont été menés a été appréciée par la Commission européenne.

Le Gouvernement suit de près l'exécution du budget 2014. Les préparatifs techniques pour le budget 2015 ont également démarré.

Par ailleurs, le Gouvernement a pris acte des recommandations socio-économiques que la Commission européenne a formulées.

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>